

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU

COMMUNE DE  
PONTEILLA-NYLS

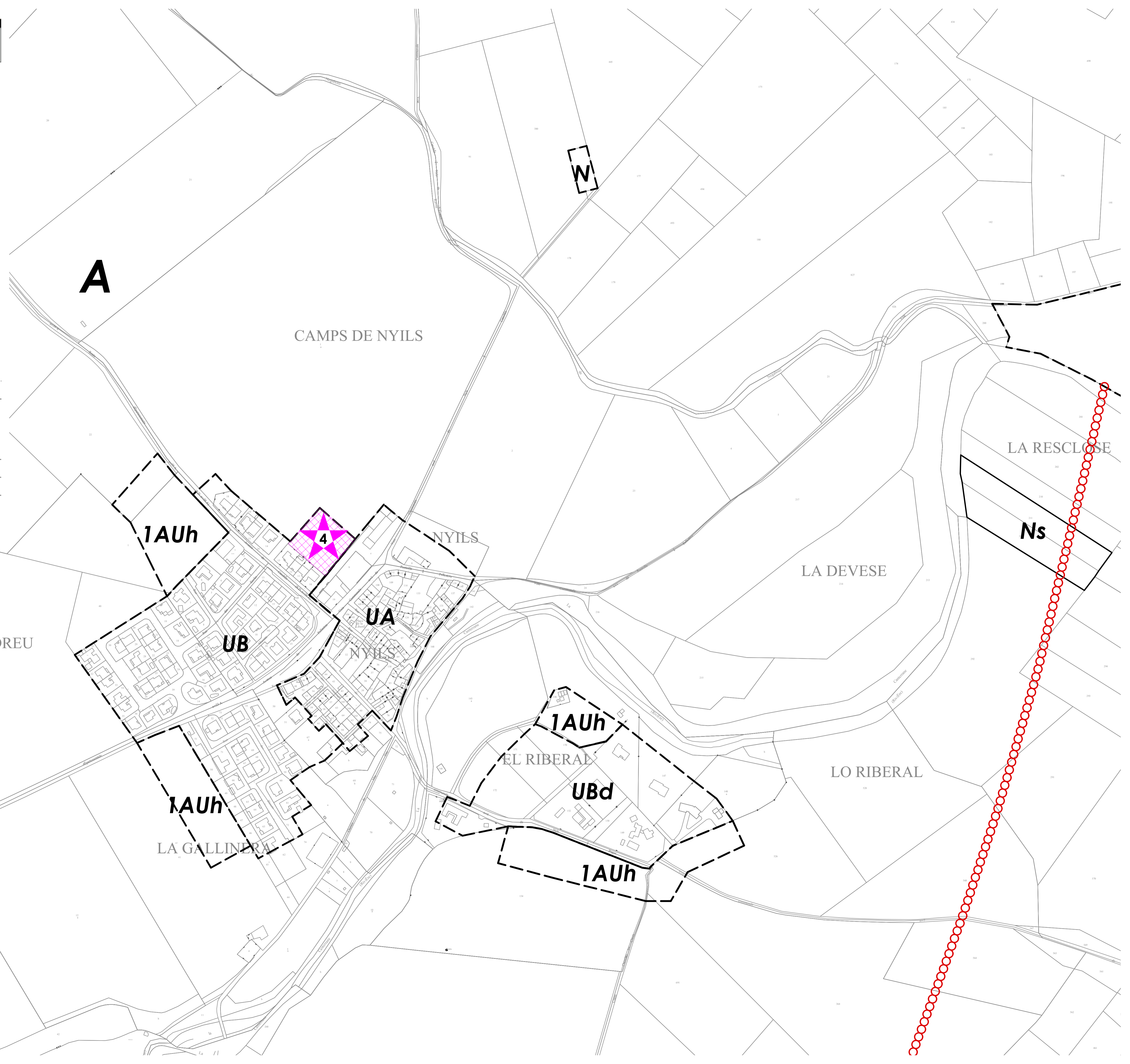


4.3

PLAN DE ZONAGE 1/2000  
NYLS

Format A1  
PLU approuvé - Mai 2013

Christophe MOLY  
Architecte D.P.L.G.  
2 rue des Puyelles  
66000 PEPESNAN  
Tél : 04 68 34 29 42  
Fax : 04 68 34 02 40  
CSC 00000000000000000000  
Membre de l'Ordre des Architectes de l'Aude



**LEGENDE**

Symbole	Définition
	Secteur de nuisance sonore classé par arrêté préfectoral du 27 novembre 1998
	Catégorie 3 - Bande de 100 mètres à compter du bord du rail extérieur
	Catégorie 1 - Bande de 300 mètres à compter du bord du rail extérieur

**LEGENDE**

Symbole	Définition
	Limites des zones
	Emplacements réservés
	Espaces boisés classés (article L130-1 du Code de l'urbanisme)
	Mas remarquables (article L.123-3-1 du Code de l'urbanisme) : 1. Le Mas Nicolas 2. Le Mas Terrats

**Liste des emplacements réservés**

Numéro	Destination	Destinataire	Surface		
			ha	a	ca
1	Création d'une voie de liaison de 10 mètres d'emprise	Commune	71	40	
2	Aménagement d'un ouvrage de rétention des eaux pluviales	Commune	3	33	03
3	Aménagement d'un ouvrage de rétention des eaux pluviales	Commune	3	71	38
4	Aménagement d'un espace public dédié au stationnement.	Commune	28	35	
5	Aménagement d'un espace sportif et de loisirs	Commune	5	49	85